

3 - D. Pôle Solidarité Citoyenneté Culture – Direction de la Culture : Transfert de l'Opéra et du MusikHALL à Rennes Métropole (avis) ;

À la lecture de l'intitulé de ce point à l'ordre du jour nous avons cru à une redite du rapport présenté le 1^{er} février 2024 intitulé avis sur le choix du mode de gestion et d'exploitation de l'équipement Liberté/Étage.

En effet, avait été abordée la question du MusikHall dans le rapport et les échanges.

Nous souhaitons juste rappeler nos interrogations autour du fait que des équipements tels que l'opéra et le MusikHall deviennent métropolitains, au regard de ce qui est indiqué dans le rapport sous les termes suivants :

Dans le cadre de l'actualisation du projet culturel métropolitain ; il est proposé d'enrichir cette liste, à compter du 1^{er} janvier 2025, de deux nouveaux équipements au rôle métropolitain avéré : l'Opéra de Rennes et le MusikHALL.

En effet, il nous semble qu'un équipement tel que le Liberté/Étage peut être considéré comme un équipement au rôle métropolitain avéré.

Il semble également que sur l'argument d'une volonté des élus rennais de garder cet équipement au sein des équipements de la Ville de Rennes ne soit pas l'argument essentiel. En effet, certains élus pensent qu'une métropolisation de cet équipement serait un appel d'air pour des demandes de communes vis-à-vis de leurs salles de spectacle.